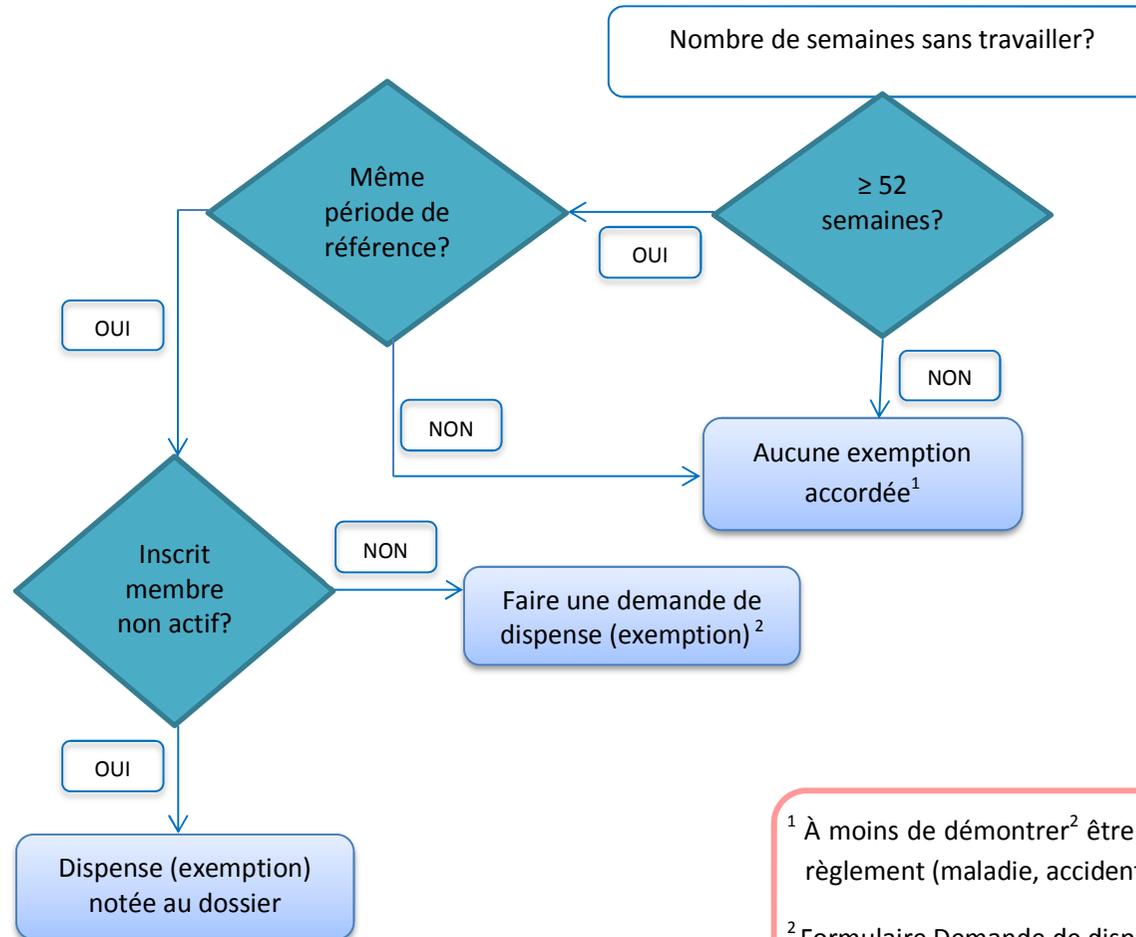


CONGÉ DE MATERNITÉ / PARENTALITÉ



Date d'arrêt de travail : _____
Date de retour au travail : _____



¹ À moins de démontrer² être dans l'impossibilité de travailler et de se conformer au règlement (maladie, accident, circonstance exceptionnelle, force majeure).

² Formulaire Demande de dispense de formation à remplir et transmettre à l'OPIQ.